

LE SABBAT

Le Sabbat, le 7^{ème} jour, le samedi, est le jour qui fut béni et sanctifié par Dieu à la création. Il est aujourd'hui célébré sous la grâce. Il permet de se remémorer avec reconnaissance, le don de la création et du Salut de Dieu. Il préfigure et annonce aussi le repos éternel à venir.

A. LE SABBAT : JOUR BENI PAR DIEU

1. Dieu a créé les cieux et la terre en six jours ; le septième jour, il s'est reposé de son œuvre. (Gn 2.1-3)
2. Dieu l'a sanctifié et béni. (Gn 2.3 ; Ex 20.8, 11)
3. Afin que les Israélites puissent pleinement observer ce repos, Dieu leur donna le double de nourriture le vendredi. (Ex 16.22-26)
4. Dieu bénit ceux qui observent le Sabbat. (Es 58.13-14 ; 56.2)
5. Ceux qui profanent le Sabbat rencontreront des tribulations. (Jr 17.27 ; Né 13.17-18)

B. LE SABBAT SOUS LA LOI ET SOUS LA GRACE

1. Les Juifs observent le Sabbat sous la Loi :
 - a) Il est interdit d'allumer du feu. (Ex 35.3)
 - b) Il est interdit de s'employer aux affaires quotidiennes. (Ex 31.15)
 - c) Celui qui profanera le Sabbat sera puni de mort. (Ex 31.12-14 ; Nb 15.32-36)
2. Les Chrétiens célèbrent le Sabbat sous la grâce :
 - a) Il est permis de s'occuper de la sainte œuvre et de faire de bonnes œuvres. (Jn 7.23 ; Mt 12.5 ; Mt 12.11)
 - b) Pour ceux qui se trouvent dans l'impossibilité d'observer le Sabbat, Dieu leur pardonne. (Mt 12.1-4, 7-8)
 - c) Il est célébré dans la joie. (Es 58.13)

C. LA SAINTE CONVOCATION DU JOUR DU SABBAT

1. Permet de se rappeler la grâce de Dieu, à travers les bienfaits de la Création. (Ex 20.8-11 ; Mt 5.45 ; Lv 23.3)
2. Permet de rappeler la grâce que Dieu nous fit en nous délivrant du châtement éternel. (Dt 5.15 ; Jn 3.16 ; 2 Co 5.14-15, 21)

D. L'ESPERANCE DU REPOS ETERNEL

1. La vie actuelle est pleine de peines et de misères. (Ps 90.10)
2. Les chrétiens espèrent le bonheur à venir. (2 Co 4.16-18 ; 1 Co 15.19)
3. Nous devons faire tous les efforts pour rentrer dans le repos éternel du royaume de Dieu. (Hé 4.9-11)

CONTACT : CONTACTVJE@TJC.ORG | [HTTPS://TJC.ORG/FR](https://tjc.org/fr)



JESUS, LE DIEU UNIQUE ET VERITABLE : Le Seigneur Jésus-Christ est la Parole faite chair. Il est mort sur la croix pour racheter les pécheurs. Ressuscité au 3ème jour, Il est monté au ciel. Il est le seul Sauveur de l'humanité, le créateur du ciel et de la terre, le Dieu unique et véritable. (1 Tm 3.16 ; 1 Co 15.3-4 ; Ac 4.12)

LA SAINTE BIBLE : Elle est constituée de l'Ancien et du Nouveau Testament. Inspirée de Dieu, elle forme la source de la vérité et fournit le modèle de la vie chrétienne. (2 Tm 3.16)

L'EGLISE - LA VERITABLE JESUS EGLISE : La Véritable Jésus Eglise a été établie par notre Seigneur Jésus, par le Saint Esprit, au temps de la "pluie de l'arrière-saison". C'est le rétablissement de l'Eglise apostolique à la fin des temps. (Jl 2.23 ; Am 9.11)

LE BAPTEME DE L'EAU : C'est le sacrement pour le pardon des péchés et la renaissance. Il doit être administré dans l'eau vive de source naturelle (rivière, fleuve, mer...). Celui qui administre le baptême doit être envoyé par l'Eglise et doit lui-même être baptisé d'eau et d'Esprit Saint. Il administre le baptême au nom du Seigneur Jésus-Christ. Celui qui reçoit le baptême doit être entièrement immergé dans l'eau, tête baissée. (Jn 3.5 ; Mt 3.16 ; Ac 2.38, 10.48)

LE SAINT-ESPRIT : La preuve de la réception du Saint-Esprit est le « parler en langues ». Celui-ci constitue le gage de notre héritage du royaume des cieux. (Rom 8.16 ; Ep 1.13-14)

LE LAVEMENT DES PIEDS : Ce sacrement permet d'avoir part avec le Seigneur Jésus. Il permet aussi de se rappeler constamment notre devoir d'amour, de sainteté, d'humilité, de pardon et de service. Toute personne qui a reçu le baptême d'eau doit avoir les pieds lavés au nom du Seigneur Jésus-Christ. Quant au lavement réciproque des pieds, qui n'est pas un sacrement, il peut être pratiqué lorsqu'il est jugé approprié. (Jn 13.1-7)

LA SAINTE CENE : La Sainte Cène est le sacrement pour commémorer la mort du Seigneur Jésus-Christ. Il nous permet de partager la chair et le sang de notre Seigneur et d'être en communion avec Lui, afin de ressusciter au dernier jour et d'avoir la vie éternelle. Ce sacrement devrait être célébré le plus souvent possible. Un seul pain sans levain et du jus de raisin doivent être utilisés. (1 Co 10.17, 11.26 ; Jn 6.53 ; Mc 14.24-25)

LE SABBAT : Le jour du Sabbat, le 7ème jour de la semaine (samedi), est un jour saint, béni et sanctifié par Dieu. Il doit être observé sous la grâce du Seigneur pour se souvenir de Sa création et du salut qu'Il nous a donné, et cela, dans l'espérance du repos éternel. (Gn 2.2-3 ; Hé 4.9-11)

LE SALUT : Le Salut est offert par la grâce de Dieu par le moyen de la foi. Le croyant doit s'appuyer sur le Saint Esprit pour se sanctifier, adorer Dieu et aimer son prochain. (Ep 2.8)

L'AVENEMENT DU SEIGNEUR JESUS : Lors de sa seconde venue, au dernier jour, notre Seigneur Jésus-Christ descendra du ciel pour juger le monde. Les justes recevront la vie éternelle et les méchants, la condamnation éternelle. (Mt 25.31-34 ; 1 Th 4.16-17)